

Madame, Monsieur

XXXXXX

YYYYYYYYYY

1950 SION

Sion, le 21 septembre 2015

### Aéroport de SION

Madame, Monsieur,

Le Groupe de travail conduit par Monsieur le Conseiller aux Etats, Jean-René Fournier est actuellement dans l'impasse si l'on en croit l'article paru dans le Nouvelliste du 18.08.2015, sous la plume de David Vaquin.

L'Aras, de par ses sources de renseignement, n'est pas de cet avis et pense qu'il ne faut plus grand-chose pour que les bonnes décisions soient enfin prises. Arma Suisse aurait annoncé, d'une manière très claire, que la plupart des locaux actuels situés sur l'emplacement de la Base aérienne, seraient utilisés par la future Ecole de Police. Le gros problème, mais qui est en cours de négociation, est l'entretien des infrastructures et galeries souterraines. Le dossier pourrait donc prendre très rapidement une tournure positive avec la validation du concept DEVA (Développement de l'Armée) par le Conseil National et la fermeture définitive de la Base aérienne.

Le concept de base de dégagement n'existant pas pour la place de Sion, il serait donc particulièrement aisé de « booster » ce dossier et de lui accorder enfin l'attention toute particulière qu'il mérite. Mais pour cela, il faut qu'il y ait volonté politique.

Or en cette année 2015, il y aura les élections fédérales auxquelles vous allez participer. Il serait, tout à fait judicieux d'intégrer dans votre programme de campagne, ce thème qui nous est cher à l'Aras :

**le développement de l'Aéroport civil de Sion**

et qui pourrait vous amener bon nombre de voix dans le Valais Central, où la population est particulièrement irritée par les nuisances sonores militaires.

Le Comité de l'Aras se tient à disposition, pour vous et votre Parti, afin de vous apporter les éléments nécessaires à la présentation et au soutien de ce dossier.

2016 verra au budget du Canton un montant de Frs 140'000.- qui sera consacré à la promotion du Tourisme, un des axes stratégiques des rentrées financières valaisannes; ce serait l'occasion d'évaluer la pertinence d'accorder une partie du budget du Canton aux frais de fonctionnement de l'aéroport dont le montant avoisinerait les Frs 10 Mios, montant qui serait de toute façon réparti entre la Municipalité, le Canton et pourquoi pas des investisseurs particuliers.

Cet aéroport a un avenir civil, nous en sommes persuadés. Il suffirait de mettre en place une structure de gestion professionnelle et de lui accorder un certain nombre d'années de rodage pour qu'elle devienne performante et efficace et l'on verra exploser le nombre de passagers utilisateurs de l'aéroport de Sion .

En vous remerciant de l'intérêt que vous allez porter à ces lignes et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Association Aras  
Par son Président  
Jean-Paul SCHROETER